

Chantiers Jeunes

— Les chantiers jeunes, c'est :

- S'engager, au sein d'une équipe, durant 25 heures, durant les vacances scolaires
- Participer à des missions dans des domaines variés
- En contrepartie, chaque jeune recevra une indemnité de 250€ en Chèque Cadhoc, utilisable dans de nombreuses grandes enseignes

— Conditions d'obtention :

- Avoir entre 16 ans et 26 ans révolus +
- Résider à Savigny-sur-Orge
- Présenter un projet (professionnel, universitaire, humanitaire, culturel, ...)

— Démarches :

- Retrait et dépôt du dossier s'effectue au PIJ : 27 Grand rue, Savigny-sur-Orge
- Dépôt des dossiers - chantiers d'été : AVANT LE 02 JUIN 17H

ATTENTION : Tout dossier rendu après ces échéances ne pourra être retenu.

- Vous serez contactés pour la date d'entretien individuel avec Jury (obligatoire).

Le jury d'attribution est composé d'au moins quatre personnes :

- *Monsieur le Maire*
 - *L'adjoint au Maire délégué aux sports, à la jeunesse et à la vie associative*
 - *La conseillère municipale délégué à l'accompagnement de la politique jeunesse*
 - *La responsable du Point Information Jeunesse*
- Vous serez convoqués pour la signature du contrat et la constitution des équipes.

— Indemnisation

La participation aux chantiers jeunes donne lieu à une indemnisation de 250 euros en Chèque Cadhoc, pour 25 heures de volontariat dans un service de la municipalité durant les vacances scolaires.

Candidature Chantiers jeunes

Coordonnées

Nom _____

Prénom _____

Date de naissance et âge _____

Adresse _____

Secteur de la Ville et Quartier _____

Téléphone _____

Courrier électronique _____

- Si vous avez moins de 18 ans, indiquer les coordonnées du responsable légal

Nom et prénom _____

Date et lieu de naissance _____

Téléphone _____

Adresse _____

- Situation Actuelle

Scolarisé (précisez l'établissement) _____

Demandeur d'emploi

Autre (précisez) _____

Je soussigné(e) :

Certifie que l'intégralité des informations mentionnées sont exactes.

À :

Le :

Signature
Précéder de la mention « lu et approuvé »

Autorisation droit à l'image

Dans le cadre des chantiers jeunes, des photos ou reportages peuvent être réalisés avec les participant(e)s / votre enfant. Ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour faire connaître les chantiers effectués sur la commune et non à des fins commerciales.

Je soussigné(e) (nom/prénom du représentant légal OU pour les jeunes majeurs nom/prénom)

Autorise les prises de vue

Où

Refuse les prises de vue

Pour (nom/prénom du jeune si mineur)

À :

Le :

Signature
Précéder de la mention « lu et approuvé »

Attestation d'hébergement

Si le nom de famille du justificatif de domicile n'est pas le même que le vôtre.

Je soussigné(e) :

Atteste sur l'honneur héberger mon enfant (nom/prénom) :

À l'adresse suivante (adresse complète) :

À :

Le :

Signature
Précéder de la mention « lu et approuvé »

Autorisation parentale

Pour les mineurs, à faire remplir impérativement par le tuteur légal. En cas d'absence de cette autorisation, le dossier ne pourra pas être pris en compte.

Je soussigné(e) :

Domicilié à (adresse complète) :

En qualité de tuteur légal, après avoir pris connaissance des points ci-dessous ainsi que du contrat d'engagement auquel mon enfant s'engage,

Autorise mon enfant (Nom / Prénom) :

À participer à l'opération « Chantiers jeunes » dans les conditions suivantes :

- Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune dans l'opération. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale.

J'autorise mon enfant à effectuer seul le trajet entre son domicile et le lieu d'intervention

Où

Je n'autorise pas mon enfant et assurerai moi-même son transport entre son domicile et le lieu d'intervention

À :

Le :

Signature
Précéder de la mention « lu et approuvé »

Pièces constitutives du dossier

- Le présent dossier dûment rempli
- Une photocopie recto verso de la carte d'identité
- La photocopie du livret de famille (vous + les parents)
- Justificatif de domicile ou attestation d'hébergement (si le nom de famille du justificatif de domicile n'est pas le même que le vôtre) p.4
- Photocopie de l'attestation d'assurance responsabilité civile en cours
- Autorisation droit à l'image p.4
- Photocopie de l'attestation de sécurité sociale
- Lettre de motivation, (préciser vos dates de disponibilités/préférences, celles-ci sont à titre d'indication et n'obligent pas la commune à vous embaucher sur la période que vous avez demandé.) + CV à l'attention de Monsieur le Maire p.3

POUR LES MINEURS

- L'autorisation parentale dûment remplie et signée p.5
- Faire signer le contrat d'engagement par vos parents et vous-même si avis favorable après entretien.

POUR LES MAJEURS

- Le contrat d'engagement sera co-signé après entretien si avis favorable.

L'ensemble du dossier doit être déposé au Point
Information Jeunesse – PIJ

27 grand rue Savigny-sur-Orge

Pour toute question concernant le dispositif vous pouvez
contacter le PIJ au 06.98.26.47.81.

RETRAIT DES DOSSIERS
Au PIJ de Savigny-sur-Orge
▼
**ACCOMPAGNEMENT POUR
COMPLÉTER LE DOSSIER**
▼
**DÉPÔT DU DOSSIER
ET VÉRIFICATION PAR LE PIJ**
▼
ENTRETIEN DEVANT JURY
▼
Si avis favorable
SIGNATURE DU CONTRAT !

Attention, tout dossier incomplet ou non
soigné sera refusé